

INSCRIPTIONS
ADMINISTRATIVES
AUX ECOLES DE LOYETTES
POUR L'ANNEE 2019-2020

du 4 février au 12 avril
EN MAIRIE

VEUILLEZ VOUS MUNIR DE

- livret de famille
- justificatif de domicile de moins de trois mois
- certificat de radiation (si nécessaire)
- dérogation scolaire (si nécessaire)